

René Corona

NAISSANCE ET RENAISSANCE SYNONYMIQUE: LES DEUX ABBÉS

GIRARD ET ROUBAUD

ABSTRACT. Siamo appena all'inizio di una nuova era storico-culturale e i prodromi del grande sconvolgimento sono già nell'aria, anche se, in apparenza, tutto sembra ancora immobile, *figé*, in una specie di agonia stagnante degli spiriti. Siamo intorno al 1714, alla fine del regno di Louis XIV e in quest'atmosfera bigotta, silente e cupa, densa di rappresaglie, paure e inquietudini (l'assolutismo è al massimo del suo vietare) una voce colta si innalza ed è quella di Fenelon (1651-1715), vescovo di Cambrai, autore del celebre *Telemaco*, creato quand'era ancora il precettore per l'educazione del duca di Bourgogne, teoricamente futuro re di Francia,

Emblematica è la lettera inviata, da Fenelon, all'Académie Française, nella quale invita il celebre corpo, creato da Richelieu nel 1634 per garantire alla lingua (e alla monarchia assoluta) una grammatica e un unico vocabolario, a stare attenti alle condizioni di miseria e di povertà in cui versa la lingua francese. Gli eccessi di *bienséance* e di purismo quasi fanatico hanno ridotto la lingua al lumicino e Fenelon constata che il francese, grande lingua classica davanti all'Eterno, sta morendo.

Così consiglia di riaprire ai neologismi, di creare, di non proibire più, di far rinascere la lingua proprio lì dove appare più limpida.

E non pochi lo ascolteranno. Rinasceranno allora gli studi di analogia, e soprattutto nel 1718 l'abbé Girard pubblicherà nella storia dei dizionari, il primo dizionario dei sinonimi, *La justesse de la langue françoise*, che l'Europa intera condividerà, contribuendo in tal modo, alla nascita di una vera e propria moda che dilagherà nei salotti e nel mondo dell'editoria europea.

Nel 1786, un altro abate Pierre-Joseph-André Roubaud, pubblicherà un suo dizionario dei sinonimi, ispirandosi alle opere di Girard e dei suoi “discendenti” tra le quali principalmente il dizionario di Beauzée, *Synonymes françois*, pubblicato a Parigi nel 1769, ristampa, allargata dell’opera girardiana del 1760 (dopo le prime ristampe del 1736 e del 1740).

Ed infine l’opera di Roubaud, *Nouveaux synonymes français*, ripubblicata nel 1796.

Partendo dalla *Justesse* del 1718, alla rielaborata edizione successiva del 1736 e comparandole con le definizioni di Roubaud apparse del 1796 abbiamo cercato di individuare il rapporto di conflitto tra i due sinonimisti, le loro particolarità, le loro differenze. Abbiamo analizzato le tecniche utilizzate da parte di Roubaud e le sue opinioni nei confronti del suo predecessore, spesso discordanti o ironiche. Roubaud, rispetto a Girard, pur facendo leva sulla sinonimia distintiva introduce, tuttavia, nelle definizioni, le lezioni di etimologia apprese dal suo maestro Antoine Court de Gébelin, allargando così il campo alla sinonimia cumulativa. Vedremo come, in una sorta di prosa poetica, l’abbé Roubaud ci farà capire le sfumature necessarie a intuire le differenze rispetto alle definizioni di Girard; osserveremo l’evolvere di due mondi opposti, quello del vecchio *Salon Régence* con le proprie conversazioni, tra cicisbei e dame civette dell’inizio del secolo, quando ancora non vi erano stati i cambiamenti rivoluzionari, in un mondo tutto in divenire, quello post-rivoluzionario di fine secolo dove rimanere in vita era lasciato al buon proposito degli uomini e dalla sorte, dove scrivere di grammatica e di lessicografia poteva essere considerato controrivoluzionario. Nella storia della lingua francese, questo secolo di transizione sta già guardando al futuro, in attesa, nel secolo nuovo, della battaglia vincente dei romantici che metteranno definitivamente un berretto rosso sul dizionario.

Gli item scelti e analizzati sono *Difference*, *Diversité* e *Variété* e *Donner*, *Offrir*, *Presenter*.

Un ventaglio di sostantivi e verbi tali da poter spiegare le sfumature della loro sinonimia, offrendoci così un ampio spettro semantico, proprio nel segno della diversità linguistica e del dono che le opere di questi due insigni lessicografi ci hanno lasciato.

1. Introduction

Nous sommes en 1715 et Louis XIV vient de mourir quand Fénelon, l'auteur célébré de *Télémaque*, écrit sa célèbre lettre à l'Académie, jetant un cri d'alarme concernant la pauvreté de la langue française : « [...] Notre langue manque d'un grand nombre de mots et de phrases : il me semble même qu'on l'a gênée et appauvrie, depuis environ cent ans, en voulant la purifier (...). »¹

Trois ans plus tard, l'abbé Gabriel Girard publiera le premier dictionnaire des synonymes², modèle pour ceux à venir, après le succès incroyable et la vogue du synonyme. Dans les salons la recherche synonymique devient une mode et un divertissement, mais en même temps on établit sur le modèle Girard dans toute l'Europe de nombreuses imitations, comme le rappelle Maria Gabriella Adamo :

¹ Fénelon, *Lettre à l'Académie* (1716), (éd. Albert Cahen), Paris, Hachette, 1905, p.8.

² Gabriel Girard, *La justesse de la langue française ou les différentes significations des Mots qui passent pour Synonymes*, Paris, Laurent d'Houry, 1718. (Rééd. Maria Gabriella Adamo, Schena-Didier, Fasano-Paris, 1999).

On connaît le grand succès de ces trois éditions, et dès la première, qui marque le début de ce qu'on a appelé le *culte* de la Synonymie. Celles de 36 et 40, notamment, ont et au moins quarante réimpressions. En raison même de cet engouement, après la mort de Girard, l'intervention d'une série d'imitateurs et de continuateurs, dont le plus important est le grammairien-philosophe Beauzée, a entraîné l'effacement e l'édition de 1718.³

L'abbé Girard ouvre grand les portes de la synonymie distinctive, terme introduit par Bernard Quemada, - qui s'opposera à la synonymie cumulative, qui dénotera les ouvrages du XIXe et du XXème siècles - : « La distinction des idées ou des champs conceptuels s'effectue par des traits distinctifs d'identification et de spécification. »⁴ et c'est dans cette voie que l'abbé Roubaud, vers la fin du siècle, plus précisément en 1785, fera publier ses *Nouveaux synonymes françois*. Comme le souligne Françoise Berlan :« Tout en rendant hommage à l'abbé Girard et à son « ouvrage d'un genre neuf », à « son livre, original, devenu classique », Roubaud, que deux générations séparent de son modèle, a la conscience inquiète des années

³ Maria Gabriella Adamo, *En marge d'une réédition de la Justesse de la langue française de l'Abbé Gabriel Girard(1718)* in « Le Français moderne », n°1, 2007, *La synonymie en questions, échanges entre les époques*, p.16.

prérévolutionnaires. [...] »⁵ Roubaud « s'interroge sur la relation jamais résolue entre l'emploi des mots dans un usage non réflexif et les étagements de la compétence tels qu'ils apparaissent dans un mouvement introspectif. »⁶

Ce qui va l'amener à suivre un autre parcours que son prédécesseur et non pas en ce qui concerne « la macrostructure, qu'il va au contraire s'employer à enrichir sur le même modèle, mais la microstructure des articles de Girard fondée sur le jeu oppositif des définitions (...)»⁷.

C'est ce que nous allons chercher à montrer, en comparant des entrées appartenant aux trois dictionnaires : 1718, 1736 pour Girard, et 1796 (2^{ème} éd. pour Roubaud) ; nous allons voir comment les entrées se sont modifiées, élargies, diversifiées en quelque sorte, chez l'un et chez l'autre, et comment l'abbé Roubaud a enrichi et modifié les études synonymiques pour nous diriger vers la modernité d'une synonymie plus cumulative, certes, contenant néanmoins les travaux et les résultats de ces deux grands prédécesseurs-

⁴ *Ibid.*, p.24

⁵ Françoise Berlan, *Les mots et le corps, le corps des mots. Nouveaux synonymes françois de l'abbé Roubaud*, in « Cahiers de lexicologie » n°92, 2008, Paris, Garnier, p.159.

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*, p.160.

2) Filiation et divergences⁸

DIFFERENCE. DIVERSITE. (*GIRARD 18*, p. 63)

La Différence se prend uniquement de la nature des choses: La Diversité naît encore de leur pluralité. Les Différentes choses ne sont pas semblables: Les Diverses choses ne sont pas les-mêmes.

Une grande opposition d'essence produit une grande Différence: Un grand nombre d'objets fait une grande Diversité.

Il y a bien de la Différence entre le crime et la vertu: Et il y a beaucoup de Diversité dans les manieres de commettre l'un et de pratiquer l'autre.⁹

VARIATION. VARIETE. DIVERSITE. (*GIRARD 18*, p.215)

Les changements successifs dans le même sujet font la Variation: La multitude des différents objets fait la Variété: Et le nombre des formes ou des différentes manieres de dire et de faire les choses fait la Diversité.

⁸ Nous avons utilisé les éditions suivantes : Gabriel Girard, *La justesse de la langue françoise* (1718), (éd. Maria Gabriella Adamo, Fasano-Paris, Schena-Didier, 1999) : Gabriel Girard, *Synonymes françois , leurs significations et le choix qu'il en faut faire pour parler avec justesse*, Paris, chez la Veuve d'Houry, 1736; Pierre-Joseph-André Roubaud, *Nouveaux synonymes françois*, Paris, s.é., 1796, tomes III et IV. Nous avons cherché à conserver l'orthographe et la ponctuation des ouvrages originaux.

⁹ Girard., p. 149.

On dit, la Variation du temps, la Variété des couleurs, et la Diversité des langues.

Il n'y a point [eu] de Gouvernements où il n'y ait eu des Variations: Il n'y a point d'espece dans la nature où l'on ne remarque beaucoup de Variétés: Il y a moins de Diversité dans les expressions qu'il n'y en a dans les pensées.¹⁰

DIFFÉRENCE. DIVERSITÉ. VARIÉTÉ. BIGARRURE. (GIRARD 36, p. 135)

La *différence* suppose une comparaison, que l'esprit fait des choses, pour en avoir des idées précises qui empêchent la confusion. La *diversité* suppose un changement, que le goût cherche dans les choses, pour trouver une nouveauté qui le flatte et le réveille. La *variété* suppose une pluralité de choses non-ressemblantes, que l'imagination saisit, pour se faire des images riantes qui dissipent l'ennui d'une trop grande uniformité. La *bigarrure* suppose un assemblage mal-assorti, que le caprice forme pour se réjouir, ou que le mauvais goût adopte par préférence.

La *différence* des mots doit servir à marquer celle des idées. Un peu de *diversité* dans les mets ne nuit pas à l'économie de la nutrition du corps humain. La nature a mis une *variété* infinie dans les plus petits objets ; si nous

¹⁰ Girard 1736., p. 229.

ne l'appercevons pas, c'est la faute de nos yeux. La *bigarrure* des couleurs et des ornements fait des habits ridicules ou de théâtre.

Variété, Diversité, Différence. (ROUBAUD 96, p. 494, quatrième tome)

« La *variété*, dit l'abbé Girard, suppose une pluralité de choses [non-ressemblantes,] que l'imagination saisit, pour se faire des images riantes qui dissipent l'ennui d'une trop grande uniformité. »

La *variété* est dans les choses, et il n'importe que l'imagination les saisisse ou non. Elle offre elle-même des images riantes ou plutôt agréables ; et l'imagination ne se les fait pas, mais elle les saisit. Elle suppose une pluralité de choses dissemblables, ou qui, avec des traits communs, n'ont pas la même apparence ainsi que des rapports entre ces choses que l'œil ou l'imagination embrasse, comme dans un ensemble. La nature, comme le dit l'auteur, a mis une *variété* infinie dans les plus petits objets : un parterre émaillé de fleurs forme, par leur *variété*, un spectacle agréable. La racine *var*, *bar*, désigne ce qui est *barré*, *rayé*, traversé par des barres, des raies ou autres choses semblables. De là *variolé*, *bariolé*, *bigarré*, etc. : *bariolé*, chargé de toutes sortes de couleurs confuses et sans cesse changeantes ; *bigarré*, diversifié par des couleurs tranchantes et mal assorties. La *variété* fait en général un effet

agréable, tandis que la *bigarrure* fait ordinairement un mauvais effet, comme dans le moral la *bizarrerie*. La *variété*, selon la remarque des interprètes latins, regarde proprement les couleurs ; mais on dit aussi un discours *varié*, un spectacle *varié*, des plaisirs *variés* par leur dissemblance ou la différence de leurs aspects et de leurs effets.

« La *diversité* suppose un changement, que le goût cherche dans les choses, pour trouver une nouveauté qui le flatte et le réveille. »

Retranchez encore de cette notion les idées accessoires et accidentelles de goût et de nouveauté. *Divers* signifie ce qui se détourne de la voie, ce qui tourne d'un autre côté, ce qui change de direction : *di* marque la différence, et *vers*, la direction ou le but : *vertir*, tourner dans un autre sens. Mais quoique ce terme annonce proprement le changement d'un objet qui s'écarte de sa première voie, il s'applique néanmoins à des objets différents qui ont quelque rapport au même sujet, mais avec des différences si tranchantes qu'elles vont quelquefois jusqu'à l'opposition et à la contrariété. Il y aura une grande *diversité* de mets sur une table, une grande *diversité* d'opinions sur un sujet, etc. S'il y a de la *variété* dans les apprêts de la même espèce d'aliments, il y a *diversité* dans les aliments de différentes espèces. Les couleurs s'accordent dans leur *variété* ; leur *diversité* tend à la *bigarrure*.

« La *différence* suppose une comparaison que l'esprit fait des choses, pour en avoir des idées précises qui empêchent la confusion. »

La *différence* est dans les choses, indépendamment de cette comparaison, comme la *diversité* indépendamment du goût, et la *variété* indépendamment de l'imagination. La *différence* est ce qui distingue une chose d'une autre et, à proprement parler, d'une autre chose semblable ou comparable ; ce qui forme son trait exclusif, ce qui la fait discerner. Quoique ce mot, selon sa valeur matérielle indique l'action de *porter* plus loin, ailleurs (*ferre*), il sert à exprimer, d'une manière générique, ce qui fait que les choses ne sont pas et ne paroissent pas les mêmes à l'œil attentif, soit quant à l'essence, à l'espèce, etc. soit quant aux formes, aux apparences, etc. La *différence* est grande ou petite, sensible ou insensible, etc. Il y a de la *différence* entre les objets qui se ressemblent le plus.

Ainsi donc, au propre, la *variété* est dans les couleurs ou les apparences des choses ; la *diversité*, dans les voies ou le sens des choses ; la *différence*, dans les traits ou les signes distinctifs des choses. Il est utile de connoître la valeur physique des mots, pour en faire de justes applications dans un sens figuré.

Selon le langage ordinaire, la *variété* consiste dans un assortiment de plusieurs choses différentes, quant à l'apparence ou aux formes, de manière qu'il en résulte un ensemble, un tableau agréable par leurs différences mêmes.

La *diversité* consiste dans des différences assez grandes : soit quant à l'objet qui a changé, soit quant à deux ou plusieurs objets qui concourent ensemble, pour qu'ils ne se ressemblent pas, ou ne s'accordent pas, ou ne se rapportent

pas l'un avec l'autre, de manière qu'ils semblent former un autre ordre de choses. La *différence* consiste dans la qualité ou la forme qui appartient à une chose exclusivement à l'autre, de manière qu'elle empêche de les confondre ensemble.

La *variété* suppose plusieurs choses dissemblables et rassemblées comme sur un même fond. La *diversité* suppose une opposition ou un contraste. La *différence* suppose la ressemblance.

La *variété* coupe, rompt l'uniformité. La *diversité* détruit, exclut la conformité. La *différence* exclut l'identité ou la parfaite ressemblance.

Des couleurs et des figures différentes répandent la variété sur une étoffe. Des collines, des ruisseaux, des bois jettent sur un paysage non-seulement de la variété, mais encore de la *diversité*. La *différence* des figures ne suffit point dans un tableau, si leurs couleurs, leurs attitudes, leur expression ne sont au moins variées.

La conversation est agréable par la *variété* des objets qu'on y passe en revue : la diversité des esprits qui se partagent, la rend vive et piquante : mais elle devient bien ennuyeuse et bien assommante quand on en est réduit à redire à tout venant ce qu'on a dit ou entendu dire aux premiers venus, sans autre *différence* que celle des personnes ou des temps ; et c'est pourtant là l'histoire des soirées en général.

L'art cherche la perfection dans l'accord de la *variété* avec l'unité. La *diversité* des humeurs quoiqu'elle semble nous éloigner les uns des autres, entre dans l'harmonie de la société, comme la dissonance dans l'harmonie musicale. L'esprit de discernement s'attache d'autant plus à découvrir les *différences*, que les ressemblances sont plus fortes.

La *variété*, comme le dit Quintilien ¹¹, égaye les choses et récréé les esprits. La *diversité* des objets et des travaux est aussi nécessaire à l'esprit vaste qu'à l'esprit inconstant. La *différence* à trouver entre les objets qui se ressemblent le plus, et la ressemblance à trouver entre les objets qui semblent n'avoir aucun rapport entre eux, sont les deux extrêmes de la science, et le triomphe de l'esprit philosophique.

On est contraint de chercher la *variété* dans les plaisirs, tant on s'en ennue ! bientôt la *diversité*, tant on s'en dégoûte ! Voyez quelle *différence* entre le plaisir et le bonheur !

Pour l'édition de 1736, l'abbé Girard regroupe en une seule entrée les items des deux articles de l'édition 18 (G18a : Différence, diversité » et G18b : « Variation, variété, diversité »,) en y ajoutant *bigarrure* après avoir enlevé *variation*. Les seuls éléments des deux entrées que nous retrouvons dans G36 est le lexème « pluralité »

¹¹ *Reficit animos ac reparat varietas*, 1.I, c. 12. *Gaudent res variegatae*, 1.9. c.1

accompagnant en G18a l'item *Diversité* et en G36, l'item *variété*. Curieusement dans l'entrée G18b: l'item *variation* est défini de manière autonymique et apparemment d'un point de vue autoréférentiel si on le lit après G36 : « Les changements successifs dans le même sujet font la variation »

Quant à l'item *différence*, si dans G18a, il « se prend uniquement de la nature des choses », en G36 il « suppose une comparaison que l'esprit fait des choses »

Dans G18a : diversité = pluralité / G18b diversité = multitude

En écho : G18b : « Il y a moins de diversité dans les expressions qu'il n'y en a dans les pensées »/ G36 : « La différence des mots doit servir à marquer celle des idées »

Les définitions de G18 sont identiques en ce qui concerne la forme :

Dans le détail G18a : 3 séquences :

I. Substantif + verbe + datif suivis de deux dérivés adjectivaux des items (*différentes, diverses*) insérés dans deux exemples à la forme négative : ce que les choses « ne sont pas »

II. Les exemples

III. La morale, ou plutôt deux exemples (puisque l'entrée est binaire) concoctant une morale.

Le schéma est, à-peu-près, identique dans G18b quoique l'entrée soit ternaire, sauf pour les dérivés qui, ici, manquent. L'autre variation est dans la séquence de la

morale où Girard emploie pour deux exemples la forme négative : « il n'y a point » et pour le dernier exemple (concernant la *diversité*) « il y a moins... que ».

En G36, l'entrée est quaternaire avec l'ajout de l'item *bigarrure* qui paraît toutefois ici déplacé, ce que remarquera, bien sûr, Roubaud. L'entrée, considéré le nombre d'items, n'est formée que de deux séquences-paragrapes (délimités par les alinéas), ceci probablement par souci de préserver la concision des entrées.

Les verbes introducteurs utilisés ne sont plus seulement « faire » « être » ou « avoir » mais le verbe hypothétique « supposer » au présent de l'indicatif, comme si Girard, après avoir regroupé ses deux entrées précédentes, n'était plus très sûr de ses définitions. Les phrases sont beaucoup plus longues avec des complétives et des relatives :

s+ v (*suppose*) + cod + que+ s+ *fait* + cod + *pour* suivi d'un infinitif +cod + qui + cod ;

s + v (*suppose*)+cod+ que + s + *cherche* + *pour* suivi d'un infinitif + cod+ qui + v + *et* + v ;

s + v (*suppose*) +cod+ que + s+ *saisit* + *pour* suivi d'un infinitif + cod +qui + v +cod ;

s + v (*suppose*) + cod + que+ s+ *forme* + *pour* suivi d'un infinitif + *ou*+ que + s+ v .

Donc, une construction presque identique, dans l'ordre et la régularité, qui permet à Girard de trouver sa *justesse*.

Dans la deuxième séquence nous trouvons les exemples de la morale mêlés à ceux de la vie courante.

L'entrée de Roubaud est ternaire, *bigarrure* a disparu. Il cite immédiatement son prédécesseur - nous l'avons déjà dit - en effaçant l'épithète « non ressemblantes » à son substantif « choses », comme si Girard ne l'avait pas mis, ce qui va lui permettre quelques lignes en-dessous de le spécifier lui-même et de reprendre par là son prédécesseur coupable de ne pas l'avoir précisé : « Elle [la variété] suppose une pluralité de choses dissemblables ». Roubaud reprend mot à mot la définition de Girard – commençant cependant par l'item *variété* et le corrige en précisant :

Girard :

Roubaud :

la variété suppose une pluralité de choses	la variété est dans les choses
que l'imagination saisit	et il n'importe que l'imagination les saisisse ou non
pour se faire des images riantes	Elle offre elle-même des images riantes [---] ne se les fait pas, mais elle les saisit
qui dissipe l'ennui d'une trop grande uniformité	Elle suppose une pluralité de choses dissemblables ...

Ensuite, il passe à l'exemple que Girard a opté pour *variété* : « la nature, comme le dit l'auteur , a mis une variété infinie dans les plus petits objets : » et il le prolonge après avoir mis deux points à la fin de l'exemple mais le lecteur ne comprend plus s'il s'agit de Girard qui parle ou bien s'il s'agit d'une continuation – comme c'est le cas – de Roubaud. Ce prolongement de l'exemple girardien semble lui permettre d'ouvrir la voie pour ses recherches étymologiques.

Nous venons d'observer que Roubaud a commencé par l'item *variété*, puis il traitera de la *diversité*, pour conclure avec la *différence*, à l'opposé de Girard. Ici, Roubaud ne respecte pas le texte original de son prédécesseur, et quand il le cite, il semble s'amuser à le décortiquer pour mieux l'attaquer.

Une fois définie étymologiquement *variété*, en citant, entre autres, l'item effacé *bigarrure*, il va s'en prendre à *diversité* définie par Girard - en s'adressant d'une manière drastique au lecteur (verbe à l'impératif : « Retranchez ») - coupable d'avoir mis dans sa définition des idées accessoires (on parlerait aujourd'hui de connotation) de « goût et de nouveauté ». De nouveau l'étymologie est présente pour mieux expliquer et pour s'éloigner de la définition de Girard, renforçant l'idée que la variété est liée aux « objets différents », oubliant toutefois que c'est lui qui, en fait, a « retranché » de la citation girardienne l'épithète « non ressemblantes ».

Ce qui semble intéresser Roubaud dans cette entrée de Girard est son aspect définitionnel, quant aux exemples de son prédécesseur, il n'en utilise que deux ; le

premier nous l'avons vu, le second est celui qui a trait à « la diversité des mets », les autres exemples ne le retiennent pas. Mais il continue son travail de sape à l'égard de son prédécesseur, en récapitulant les trois items que nous allons confronter directement avec ceux, de l'abbé Girard, dans le tableau ci-dessous:

Girard 36	Roubaud 96
La différence suppose une comparaison	La différence est dans les choses, indépendamment de cette comparaison
La diversité suppose un changement que le goût cherche dans les choses	comme la diversité indépendamment du goût
La variété suppose une pluralité de choses non ressemblantes que l'imagination saisit	et la variété indépendamment de l'imagination

Et à partir de cette réfutation définitive, soulignée par cette considération d'ordre autonymique : « Il est utile de connoître la valeur physique des mots, pour en faire de justes applications dans un sens figuré », il va à son tour récapituler ses définitions qui, comme à son habitude, seront une sorte de feu d'artifice rebondissant à chaque ligne :

La variété est dans les couleurs	ou les apparences
la diversité dans les voies	ou le sens des choses
la différence dans les traits	ou les signes distinctifs des choses
la variété consiste	dans un assortiment de plusieurs choses différentes
la diversité consiste	dans des différences assez grandes
la différence consiste	dans la qualité ou la forme qui appartient à une chose

Les parallélismes de la structure formelle des phrases et les anaphores utilisées sont d'autant plus incisifs qu'ils ressemblent à des apophtegmes. Il y a une sorte de concision qui se construit dans la répétition :

La variété suppose	plusieurs choses dissemblables
la diversité suppose	une opposition ou un contraste
la différence suppose	la ressemblance
La variété coupe	rompt l'uniformité

la diversité détruit	exclut la conformité
la différence exclut l'identité	ou la parfaite ressemblance

Comparons ces dernières définitions avec celles de l'abbé Girard :

La variété coupe, rompt avec l'uniformité	La variété suppose une pluralité de choses non ressemblantes [...] qui dissipent l'ennui d'une trop grande uniformité
La diversité détruit, exclut la conformité	La diversité suppose un changement [...] pour trouver une nouveauté
La différence exclut l'identité ou la parfaite ressemblance	La différence suppose une comparaison [...] des choses [...] pour en avoir des idées précises qui empêchent la confusion

Comme nous pouvons le voir, schématiquement, il n'y a pas de très grandes différences quant aux points de vue. Roubaud réfute les mécanismes que Girard met en fonction pour arriver à ses conclusions définitionnelles : c'est-à-dire l'imagination, le goût et la comparaison, mais le résultat est paradoxalement synonymique si l'on

compare les deux entrées. Girard est parti de l'esprit, Roubaud de l'étymologie (« la valeur physique des mots »), le résultat des deux définitions est quasiment identique : nulle uniformité, nulle conformité, nulle ressemblance. Apparemment Roubaud paraît plus abstrus mais la donnée finale de ses définitions, malgré le long parcours, reste plus claire que celle de Girard.

L'article se termine par la pyrotechnie habituelle des exemples, mise en œuvre par Roubaud, - exemples passant du concret à l'abstrait avec la vision morale de Roubaud - et avec une citation de Quintilien qui donne son label de fiabilité à l'ensemble.

3.

DONNER. OFFRIR. PRESENTER. (GIRARD 18, p. 151)

Donner est plus familier: Offrir et Présenter sont plus respectueux.

On Donne à une personne, afin qu'elle reçoive: On lui Offre, afin qu'elle accepte: On lui Presente, afin qu'elle agrée.

Nous ne pouvons Donner que ce qui est à nous; Offrir que ce qui est en nôtre pouvoir; mais nous Presentons quelquefois ce qui n'est ni à nous ni en nôtre puissance.

On Donne par bonté; on Offre par honnêteté: On Presente avec respect.

Le Sujet Presente tout à son Prince: Il ne lui Donne rien: Et il ne lui Offre que ses services, non pas afin qu'il les accepte, mais afin qu'il en dispose.

RECEVOIR. ACCEPTER. (GIRARD 18, p.205)

Nous Recevons ce qu'on nous donne ou ce qu'on nous envoie:

Nous Acceptons ce qu'on nous offre.

On Reçoit les graces: On Accepte les services.

Recevoir exclud simplement le refus: Accepter semble marquer un consentement ou une approbation plus expresse.

Il faut toujours être reconnoissant des bienfaits qu'on a Reçûs: Il ne faut jamais rejeter ce qu'on a une fois Accepté¹².

DONNER. PRÉSENTER . OFFRIR . (GIRARD 36, p.141)¹³

¹² En G36, à part la ponctuation, le texte est identique sauf à la fin où « une fois » est supprimé.

L'idée du don est le fondement essentiel et commun qui rend en beaucoup d'occasions la signification de ces mots synonyme. Mais *donner* est plus familier ; *présenter* est toujours respectueux ; *offrir* est quelquefois religieux. Nous *donnons* aux domestiques. Nous *présentons* aux princes. Nous *offrons* aux dieux.

On *donne* à une personne afin qu'elle reçoive. On lui *présente* afin qu'elle agrée. On lui *offre* afin qu'elle accepte.

Nous ne pouvons *donner* que ce qui est à nous ; *offrir* que ce qui est en notre pouvoir ; mais nous *présentons* quelquefois ce qui n'est ni à nous ni en notre puissance.

Donner marque plus positivement l'acte de la volonté qui transporte actuellement la propriété de la chose. *Présenter* désigne proprement l'action extérieure de la main ou du geste, pour livrer la chose dont on veut transporter la propriété ou l'usage. *Offrir* exprime particulièrement le mouvement du cœur qui tend à ce transport. Ainsi la valeur des deux derniers mots a plus de rapport à la partie préliminaire du don ; et celle du premier en a davantage à ce qui rend cet acte si pleinement exécuté ; c'est pourquoi l'on peut fort bien dire qu'on *présente* en *donnant*, et qu'on *offre* pour *donner* ; mais on ne peut changer l'ordre de ce sens.

¹³ Il existe également chez Roubaud une entrée : *Offrande. Oblation* ; sans toutefois aucun rapport avec les entrées de Girard et ayant une connotation principalement d'ordre religieux.

Cf. également l'entrée R96 : *Don. Présent.* (I volume, p. 559).

Les biens, le cœur, l'estime se *donnent*. Les respects, le pain-béni, les cayers des Etats ou des délibérations se *présentent*. Les services personnels s'*offrent*. Ce n'est pas toujours la libéralité qui fait *donner* ; l'intérêt y a quelquefois beaucoup de part. La manière de *présenter* peut être plus agréable que le don même de la chose. On *offre* plus souvent par pure politesse que par affection de cœur.

Présenter, Offrir. (ROUBAUD 96, troisième tome, p. 506)

L'abbé Girard a joint à ces deux termes celui de *donner*.¹⁴

« L'idée du *don* est, dit-il,¹⁵ le fondement essentiel et commun qui rend synonyme, en beaucoup d'occasions, la signification de ces mots¹⁶ : mais *donner* est plus familier ; *présenter* est toujours respectueux *offrir* est quelquefois religieux. Nous *donnons* aux domestiques ; nous *présentons* aux princes ; nous *offrons* à Dieu.¹⁷

¹⁴ La phrase de Roubaud est un ajout pour mieux préciser l'attaque à Girard.

¹⁵ Ce « dit-il » est bien redondant mais n'est pas innocent.

¹⁶ La phrase chez Girard est inversée l'adjectif « synonyme » chez Roubaud est anticipé.

¹⁷ Girard avait écrit : « aux dieux ». La ponctuation est également modifiée.

« On *donne* à une personne, afin qu'elle reçoive. On lui *présente*, afin qu'elle agrée. On lui *offre*, afin qu'elle accepte.

« Nous ne pouvons *donner* que ce qui est à nous ; *offrir* que ce qui est en notre pouvoir ; mais nous *présentons* quelquefois ce qui n'est pas¹⁸ à nous, ni en notre puissance.

« *Donner* marque plus positivement l'acte de la volonté qui transporte actuellement la propriété de la chose. *Présenter* désigne proprement l'action extérieure de la main ou du geste, pour livrer la chose dont on veut transporter la propriété ou l'usage. *Offrir* exprime particulièrement le mouvement du cœur qui tend à ce transport. Ainsi la valeur des deux derniers mots a plus de rapport à la partie préliminaire du don ; et celle du premier en a davantage à ce qui rend cet acte pleinement exécuté : c'est pourquoi l'on peut fort bien dire qu'on *présente* en *donnant*, et qu'on *offre* pour *donner* ; mais on ne peut changer l'ordre de ce sens.

« Les biens, le cœur, l'estime, se *donnent*. Le respect¹⁹, le pain bénit, les cayers (cahiers) des Etats ou des délibérations, se *présentent*. Les services personnels s'*offrent*.

¹⁸ A la place du premier « ni » girardien, Roubaud écrit « pas ».

¹⁹ Girard : « les respects ».

« Ce n'est pas toujours la libéralité qui fait *donner* ; l'intérêt y a quelquefois beaucoup de part. La manière de *présenter* peut être plus agréable que le don même de la chose. On *offre* plus souvent par pure politesse que par affection de cœur. »

L'Auteur sent mieux qu'il ne s'explique ; et faute d'idées assez claires et distinctes, il marque de l'embarras et laisse des difficultés. Je supprimerai d'abord le verbe *donner*, parce qu'il n'est point synonyme de *présenter* et d'*offrir*, quoiqu'il ait quelque rapport avec ces termes, et parce que personne ne s'y trompe. J'observerai seulement que *donner* et *recevoir* sont réciproques : l'action de *donner* n'est accomplie qu'autant que la condition de *recevoir* est remplie d'un autre côté. Sans cela, le *don* n'a pas lieu ; il n'y a eu que la volonté de *donner*. Ainsi vous *donnez* ce qu'on reçoit, plutôt que vous ne *donnez* pour qu'on reçoive. Mais qu'on reçoive ou non et le *présent* et l'*offre*, l'action de *présenter* ou d'*offrir* n'en est pas moins consommée.

Présenter signifie littéralement mettre devant, sous la main, devant ou sous les yeux de quelqu'un : *présent*, ce qui est *près*, devant, en *présence*, de *proe*, devant, et *ens*, qui est. *Offrir* signifie porter devant, mettre en avant : *offre* ce qu'on met en avant, ce qu'on propose ; de *ferre*, porter, et *ob*, devant, en avant.

Il n'y a personne qui ne conçoive d'abord la différence qu'il y a entre *faire une offre* et une *présentation* : on sait donc ce qui distingue *offrir* de

présenter. Vous *présentez* à quelqu'un ce que vous avez à lui *donner* de la main à la main, vous ne *présentez* que ce qui est *présent* : vous *offrez* ce que vous désirez de donner ou de faire, sans qu'il soit nécessaire de livrer ou d'exécuter actuellement la chose ; vous *offrez* ce qui n'est pas *présent* comme ce qui l'est. *Présenter*, c'est offrir une chose *présente*, *offrir*, c'est proposer une chose quelconque présente ou absente. Vous *présentez* ce que vous avez à la main, sous la main ; vous *offrez* ce que vous avez à votre disposition, en votre pouvoir. *Présenter* un bouquet, c'est *offrir* un présent. Vous *présentez* des hommages par des signes actuels de respect et de soumission : vous *offrez* des services par la proposition d'en rendre, quand l'occasion s'en *présentera*. Rien n'est plus simple et plus palpable : on ne confond pas une *présentation* avec une *proposition*.

On *présente* donc à une personne, afin qu'elle reçoive ou qu'elle prenne, comme de la main à la main : on lui *offre*, afin qu'elle accepte ou qu'elle agrée. *Recevoir*, c'est prendre ce qu'on vous donne : *accepter*, c'est consentir à ce qu'on vous propose²⁰. Il suffit qu'on trouve bon ce que vous *offrez* : il

²⁰ L'abbé Girard dit dans un autre article [Il s'agit de *Recevoir. Accepter* : Girard 36, p.284] , que *recevoir* exclut simplement le refus ; et qu'*accepter* semble marquer un consentement ou une approbation plus expresse. Cette distinction est insuffisante. *Recevoir* emporte, pour-ainsi-dire, une prise de possession de la chose, tandis qu'*accepter* n'exprime que le consentement ou l'agrément donné à la chose. ce que vous avez *reçu*, vous l'avez ; mais vous n'avez fait qu'autoriser ce que vous avez *accepté*. Un négociant *accepte* et ne *reçoit* pas une lettre de change. Vous *recevez* même malgré vous ; mais vous n'*acceptez* que de plein gré. On refuse ce qu'on ne *reçoit* pas : on rejette ce qu'on n'*accepte* point, etc. [Note de ROUBAUD]

faut que vous remettiez en quelque sorte à la personne ce que vous lui *présentez*. Si vous ne faites pas connoître la valeur des mots *recevoir* et *accepter*, vous expliquez une énigme par une autre.

Vous *présentez* quelqu'un dans une société ; il y est reçu, admis. Il *offre* de faire la partie qu'on voudra, et ses offres sont agréées ou acceptées.

Il est clair qu'on *présente* et qu'on *offre* également une chose pour la donner, dans la vue de la donner ; puisqu'on la *présente* pour qu'elle soit reçue, et qu'on l'*offre* pour qu'elle soit acceptée. Il est clair qu'en la donnant ou la délivrant, on la *présente* ; mais qu'on l'*offre*, soit en la *présentant* et la donnant, soit en s'engageant seulement à la donner sans la présenter actuellement. L'abbé Girard s'est donc ou mal entendu ou mal expliqué.

On *offre* de faire, de dire, d'aller, etc. choses à venir : on *présente* les remerciemens qu'on fait, l'hommage qu'on rend, le placet qu'on donne, choses qu'on rend présentes. On *offre* de payer, et on *présente* l'argent en paiement.

On *offre* de faire des réparations d'honneur ; et on *présente* ses soumissions pour les faire.

On *présente* ce qu'on a ; on *offre* ce qu'on peut.

[Le texte complet - Girard 36, (p.284)- est le suivant : *Recevoir. Accepter*. Nous *recevons* ce qu'on nous donne, ou ce qu'on nous envoie. Nous *acceptons* ce qu'on nous offre. On *reçoit* les graces. On *accepte* les services. *Recevoir* exclud simplement le refus. *Accepter* semble marquer un consentement, ou une approbation plus expresse. Il faut toujours être reconnoissant des bienfaits qu'on a *reçus*. Il ne faut jamais rejeter ce qu'on a *accepté*.].

Personne ne vous *présente* des secours quand vous êtes dans la détresse : tout le monde vous *offre* ses services quand vous n'en avez pas besoin.

Il y a des personnes fort obligeantes, toujours empressées à vous *présenter* tout ce qu'elles ont, hors ce que vous demandez ; et à vous *offrir* tout ce que vous voudrez, hors ce que vous voudrez.

Le rôle des pauvres et des petits est de *présenter* en pur don des bagatelles, pour qu'on les leur paye bien cher. Le rôle des importants et des protecteurs est d'*offrir* à tout venant le crédit qu'ils n'ont pas, et de garder pour eux celui qu'ils ont.

Si vous voulez qu'on vous *présente* beaucoup de choses, donnez. Si vous voulez qu'on vous *offre*, n'acceptez rien.

Présenter, c'est risquer quelque chose : tout *offrir*, n'engage à rien, dans le style du monde.

Mais on offre aussi comme on *présente*, des objets présents ; et alors n'y a-t-il entre ces termes aucune différence ?

Il y en a d'abord une si grande, qu'il est des objets qu'on ne peut qu'*offrir* et qu'on ne sauroit *présenter*. Par les définitions que nous avons données, il est sensible qu'on ne *présente* que des choses mobiles, et qu'on *offre* beaucoup d'autres choses. On *présente* et on *offre* des fruits, de l'argent, des bijoux, des dons manuels : mais on ne *présente* pas, on *offre* une maison, un terrain, un domaine, ce qu'on ne sauroit porter avec soi. Voyez l'art. *Don, présent*.

Vous *offrez* à quelqu'un votre maison et l'hospitalité ; et ces objets ne se *présentent* pas. Vous *offrez*, et vous ne *présentez* pas l'usage ou la propriété d'une chose. Vous *offrez* et vous *présentez* à Dieu vos maux, vos peines, vos souffrances afin qu'il les reçoive en expiation de vos fautes ou qu'il les accepte pour sa gloire. Pour *offrir*, il n'y a qu'à proposer ; pour *présenter*, il faut rendre l'objet à la personne.

Le Czar Pierre auroit *offert* à Richelieu la moitié de ses Etats, pour que le ministre lui apprît à gouverner l'autre : mais s'il lui avoit *présenté* une couronne, il auroit couru risque de perdre la sienne, comme on l'a très-bien remarqué.

Vous *présentez* des tributs au Souverain ; et il vous *offre* l'abri du trône.

On *présente* la main au malheureux pour le tirer du danger : on *offre* sa vie pour sauver celle de son ami.

Mais il y a aussi des choses qu'on *présente* et qu'on n'*offre* pas. Vous *présentez* et vous n'*offrez* pas un placet ou une requête. On *présente* à quelqu'un une personne qu'on ne lui *offre* point. Le peuple *présente* et n'*offre* pas, à proprement parler, ses doléances au prince.

Et c'est ici le lieu de déployer enfin l'énergie particulière du mot *offrir*. *Présenter* n'exprime que l'idée simple et nue d'exposer devant quelqu'un ou de lui tendre une chose pour qu'il la prenne, qu'il l'agrée, qu'il l'accueille, ou même qu'il la considère (car présenter comporte ces différentes intentions),

mais sans aucune autre circonstance marquée, sans désigner aucun accessoire, ni la qualité de la chose *présentée*, ni aucun sentiment qui accompagne la présentation, ni autre rapport. *Offrir* exprime l'action de proposer ou d'engager à agréer, mais particulièrement des choses agréables, utiles, intéressantes, importantes, et même avec empressement, ardeur, zèle, dévouement, ainsi que pour prouver ses sentimens particuliers, convaincre ou persuader la personne, lui complaire ou la satisfaire, la servir ou l'honorer, etc. Ainsi nous disons *offrir* des victimes, des sacrifices, son cœur, sa vie, un culte, et s'*offrir* soi-même en sacrifice, etc. Ainsi *offrir* signifie quelquefois comme le lat. *offerre*, dévouer, consacrer, de là les mots religieux *oblation*, *offrande*, *offertoire*. Ainsi nous *offrons* des témoignages éclatans de respect, d'amour, de tendresse, de soumission, de vénération, d'honneur, à nos parens, à nos amis, aux grands, à Dieu, etc.

Ainsi on *présente* de la main : on *offre* du cœur, du moins on le dit.

On *offre* ce qu'on présente généreusement, et pour le plaisir de le voir accepter.

Celui qui vous doit de l'argent, vous en *présente* : celui qui ne vous en doit pas, vous en *offre*.

On vous *présente* un siège : on vous *offre* sa place.

La politesse fait qu'on vous *présente* ce que le sentiment fait qu'on vous *offre*.

Par civilité, on vous *présente* un hommage : par dévouement on vous *offre* des sacrifices.

On vous *présente* à boire, quand vous l'avez demandé ; on vous l'*offre*, quand on vous y invite.

Il y a des gens qui tiennent bien ce qu'ils vous *présentent*, ils ont l'art de se faire refuser. Il y a des gens qui font semblant d'*offrir*, et ils disent qu'ils ont *offert*.

Un général qui, rangé en bataille, attend l'ennemi, *présente* le combat. Un général qui provoque et défie l'ennemi, *offre* le combat.

On vous *présente* un compte ; et on vous *offre* à l'appui des pièces justificatives pour vous convaincre.

Vous me *présentez*, dans un tableau des finances, un calcul hypothétique du nombre des habitans, et la somme des arpens de terre d'un royaume : eh ! que m'importe à moi ? qu'est-ce que cela signifie ? Et si les hommes n'ont que des besoins, et si les terres ne sont que des friches ? déchirez ces états précaires ou inutiles et illusoire : *offrez*-moi celui du revenu territorial, qui seul paye le revenu public ; car on ne paye pas avec des hommes et de la terre brute ; alors seulement je saurai si les impôts sont ou trop forts ou trop foibles.

Vous me *présentez* du papier perdu ; et vous prétendez m'*offrir* des instructions ! Craignez qu'on ne dise que celui qui ne connoît rien à

l'agriculture, ne sait rien et ne peut rien savoir en finance, du moins en manière d'impôt.

Celui qui, pour remplir la cérémonie, brûle de l'encens devant l'autel, le *présente* ; celui-là l'*offre*, qui le *présente* avec les sentimens d'une piété humble, tendre et sincère.

Vous *présentez* toujours avec grâce ce que vous *offrirez* de tout votre cœur.

L'occasion se *présente* lorsque vous ne la cherchez pas : lorsqu'elle semble vous chercher elle s'*offre*.

Présentez-vous comme vous vous voudrez : mais *offrez* les bienfaits comme on doit vous *offrir* des actions de grâces.

Comment oserois-je demander, si je n'ai aucun titre à *présenter* pour obtenir ?

Si l'on m'*offre* des grâces, je n'ai donc pas mérité des récompenses.

Que de choses dans un mot ! c'est ma réponse à ceux qui se récrieront sur la longueur de certains articles de cet ouvrage ; je pourrais même répondre : *Je n'ai pas tout dit, je n'en ai pas même assez dit*. Les applications des termes ne sont-elles pas du moins trop multipliées ? A cela, j'ai un mot à dire ; je ne viens à bout de me convaincre de la justesse de mes idées et de les inculquer assez avant dans mon esprit, qu'à force d'en multiplier et d'en varier les preuves.

L'entrée de 1718 se présente dans la norme des entrées girardiennes, c'est-à-dire que nous trouvons tout d'abord la définition qui permet de distinguer les items ; puis, nous avons les exemples à la forme affirmative, suivis d'exemples à la forme négative : ce qui peut être / ce qui ne peut pas être, précisant ainsi au lecteur les nuances entre les items qui devraient permettre une majeure exactitude. Ensuite, l'entrée se termine sur des aspects concernant la morale. La *weltanschauung* girardienne est bien définie, les synonymes indiquent avec justesse les comportements à suivre.

Différemment, en G36, l'abbé Girard déplace les items, donnant plus d'importance à *Présenter*, puisqu'il le place en deuxième position, et il accroît résolument son entrée avec des ajouts explicatifs importants qui, cependant, ne rendent pas plus claires les différences entre les lexèmes.

Si en G18, « *Offrir et Présenter* » étaient considérés tous les deux « plus respectueux », en G36, *offrir* devient « quelquefois religieux » ; il faut remarquer que le binôme synonymique (*donner*, d'une part, et « *offrir-présenter* de l'autre) devient, en G36, ternaire sans toutefois être plus précis quant à chacune des définitions. Girard semble croire que la définition précédente de G18 a été assimilée par le lecteur. « *Offrir* » prend ainsi une connotation religieuse et paraît se détacher des deux autres bien que ce verbe soit accompagné de l'adverbe de temps *quelquefois*.

L'entrée de G36 s'ouvre différemment que G18, avec une précision qui ne nous paraît pas si « essentielle » que cela mais plutôt comme une lapalissade, par rapport à G18. Girard précise, à notre avis inutilement et de façon pléonastique, que c'est « l'idée du don » qui rend ces trois termes synonymes. Puis il ajoute une connotation sociale, créant ainsi une sorte de hiérarchie pour chacun des verbes de l'entrée où le verbe *donner* n'appartiendrait qu'à la classe sociale la plus basse et la plus modeste.

Nous avons l'impression qu'en voulant augmenter l'entrée G18, l'abbé Girard se soit, en quelque sorte, empêtré dans ses propos. D'autant plus que les exemples de la première partie de G18 sont présents dans G 36 [de « On donne à une personne... » jusqu'à « ... notre puissance »]

La morale de Girard est en G36 beaucoup plus importante mais beaucoup plus confuse, ce qui permettra à Roubaud de contredire facilement son prédécesseur.

Roubaud, en R96, supprime l'item « donner » et modifie quelque peu le texte girardien, cité entièrement : le mot synonyme est anticipé chez Roubaud ; les dieux de Girard sont mis au singulier, de même pour le pluriel « les respects » devenu chez Roubaud singulier, - il ne s'agit pas, semble dire Roubaud - de n'importe quel respect – et bien sûr la ponctuation et l'orthographe sont modifiées).

Roubaud « attaque » Girard :

- il sent mieux qu'il ne s'explique
- faute d'idées assez claires et distinctes
- il marque de l'embarras
- et laisse des difficultés
- Je supprimerai d'abord le verbe donner parce qu'il n'est point synonyme
- parce que personne ne s'y trompe

et plus loin :

- L'abbé Girard s'est donc ou mal entendu ou mal expliqué

Il s'agit bien dans l'avant-dernière citation d'une causale et non point d'une finale : je supprime, dicit Roubaud, le verbe donner parce que tout le monde sait qu'il n'est pas synonyme avec les deux autres « quoiqu'il ait quelque rapport avec ces termes », mais ce rapport, étrangement se construit par l'intermédiaire d'un autre verbe, absent chez Girard, qui est « recevoir ». Le raisonnement - presque un enthymème - chez Roubaud est le suivant: on donne pour recevoir ; sans recevoir il n'y pas de don ; on reçoit pour donner plutôt qu'on donne pour recevoir ; recevoir/ne pas recevoir ; présent et/ou offre ; on a présenté et offert malgré tout.

Raisonnement un peu spécieux - et digne des distinctions byzantines - qui n'explique guère pourquoi « donner » doit être exclu de l'entrée.

Mais Roubaud va définitivement trancher avec l'explication étymologique où *donner* est bien sûr absent. Le verbe « donner », va cependant être présent dans les exemples qui vont suivre pour expliquer les nuances entre les synonymes.

Nous allons chercher à voir dans le tableau suivant comment Roubaud procède, en progression, en ce qui concerne les définitions de *présenter* et *offrir*:

- vous présentez à qqn ce que vous lui donnez de la main à la main	- vous offrez ce que vous désirez donner
- vous ne présentez que ce qui est présent	- vous offrez ce qui n'est pas présent ou ce qui l'est
Présenter c'est offrir une chose présente	offrir c'est proposer une chose présente ou absente
vous présentez ce que vous avez à la main	vous offrez ce que vous avez à votre disposition, en votre pouvoir
PRESENTER UN BOUQUET	C'EST OFFRIR UN PRESENT
On présente à une personne afin qu'elle reçoive ou qu'elle prenne de la main à la main	on lui offre afin qu'elle accepte ou qu'elle agrée.

La redondance est évidente avec une variation pronominale, le « vous » devient l'indéfini « on » mais le concept de l'exemple est identique.

Puis étrangement (mais absolument cohérent avec la technique habituelle de Roubaud où un exemple synonymique en appelle un autre : ce que nous appelons la technique du « feuilleté ») Roubaud introduit l'exemple suivant :

Recevoir c'est prendre ce qu'on vous donne	accepter c'est consentir à ce qu'on vous propose
--	--

Ainsi *proposer* devient synonyme ou plutôt hyponyme de *présenter* alors qu'auparavant Roubaud avait soutenu le contraire : « on ne confond pas une présentation avec une proposition » et où *proposer* était synonyme ou plutôt hyperonyme de *offrir*. Et par la même occasion, *donner* (sans que, cependant, cela soit préciser) redevient synonyme de *offrir* :

vous présentez des hommages par des signes actuels de respect et de soumission	vous offrez des services par la proposition d'en rendre quand l'occasion s'en présentera
--	--

Après ce dernier exemple, Roubaud cite dans une note de nouveau Girard mais la citation qu'il fait est prise d'une nouvelle entrée de Girard 36 « Recevoir-Accepter ».

L'entrée existait déjà dans G18 avec la seule différence de « une fois »:

Il ne faut jamais rejeter ce qu'on a une fois accepté (G18) / ce qu'on a accepté (G36).

la note continue en réfutant de nouveau son prédécesseur : « cette distinction est insuffisante » :

Dans le détail :

G 36

R96

Nous recevons ce qu'on nous donne	Recevoir c'est prendre ce qu'on vous donne (texte)
nous acceptons ce qu'on nous offre	accepter c'est consentir à ce qu'on vous propose (texte)
Recevoir exclut simplement le refus	- recevoir emporte pour ainsi dire une prise de possession de la chose (note) // - on refuse ce qu'on ne reçoit pas (note)
Accepter semble marquer un consentement ou une approbation plus expresse	accepter n'exprime que le consentement ou l'agrément donné à la chose que vous avez reçu (note)

Comme nous pouvons voir, Girard et Roubaud semblent assez proches. En fait, Roubaud aurait pu attaquer Girard sur son dernier exemple : « Il ne faut jamais rejeter ce qu'on a accepté », auquel il oppose le sien, à la fin de la note, beaucoup plus logique: « on rejette ce qu'on n'accepte point ».

Mais il ne le fait pas, conscient d'avoir, de quelque façon, obtenu l'approbation de son public. Puis il repart avec une multitude d'exemples où les verbes-items sont, soit précédés du pronom « vous », soit du pronom « on », soit à l'infinitif, faisant tout le tour des significations, décrivant les mille facettes de la sémantique des deux verbes, et toujours en les opposant.

Voici un exemple de la construction prodigieuse de Roubaud dans le duel qui l'oppose à Girard ; tel un vaillant escrimeur le spadassin Roubaud exécute une variété d'attaques pour se libérer définitivement de son adversaire. Nous allons tenter de scinder ces virevoltes enivrantes:

Il est clair qu' on présente	et qu'on offre également une chose	- pour la donner - dans la vue de la donner
puisqu'on la présente pour qu'elle soit reçue	et qu'on l'offre pour qu'elle soit acceptée	

		- Il est clair qu'en la donnant - ou la délivrant
on la présente		
	mais qu'on l'offre	
soit en la présentant		soit en la donnant
		soit en s'engageant seulement à la donner
sans la présenter actuellement		

Dans ce tableau nous pouvons donc voir les parallélismes dans la construction des phrases :

- Verbe impersonnel + complétive V1 + coordination + compl.+ V2 +
cod + V3 + ou + V3' ;
- conj. de subordination causale + V1 + sub. finale + recevoir +
coordination + subord. cause+ V2 + finale + accepter ;
- Verbe impersonnel (anaphorique) + V3 + ou + V synonyme V3 +
pronom indéfini + V1 ;

- mais + pr.indéfini + V 2 + soit +V1 + soit +V3 + soit + s'engager + V3 + sans + V1.

Puis d'un dernier coup d'épée, il frappe d'estoc en concluant, sans pour autant mieux préciser, que : « L'abbé Girard s'est donc ou mal entendu ou mal expliqué ».

Le combat cessa-t-il, faute de combattants ? Non pas. Voici que Roubaud après une autre série importante d'exemples, pose la question suivante : « et alors n'y a-t-il entre ces termes aucune différence ? », comme si, jusque là il n'avait pas essayé, par ces exemples, de montrer les différences qu'ils existent entre les deux lexèmes. Mais sa définition se veut subtile, ainsi Roubaud va tenter de montrer qu'il existe également des différences entre ces termes à cause de ce que l'on offre et que l'on présente, à savoir la consistance des objets. Il renvoie alors le lecteur à une autre entrée de son dictionnaire « Don. Présent ».

L'opposition se précise entre les objets que l'on ne peut qu'offrir et les objets que l'on ne peut pas présenter :

vous offrez votre maison et l'hospitalité	ces objets ne se présentent pas
---	---------------------------------

En réalité, malgré la logique apparente le discours devient plus confus :

vous offrez et vous présentez à Dieu	vos maux vos peines et vos souffrances
--------------------------------------	--

afin qu'il les reçoive en expiation de vos fautes	ou les accepte pour sa gloire.
Pour offrir il n'y a qu'à proposer	pour présenter il faut rendre l'objet à la personne

Roubaud est décidé à faire le tour de la question. En reprenant ce qu'il venait de dire et en le sommant à ce qu'il dit maintenant, nous obtenons le chiasme suivant :

il y a des objets qu'on ne peut qu'offrir	et qu'on ne sauroit présenter
.....
.....
mais il y a aussi des choses qu'on présente	et qu'on n'offre pas

avec pour résultat final : « On présente à quelqu'un une personne qu'on ne lui offre point »

Nous voici maintenant dans les remarques morales de Roubaud, le message qu'il doit laisser au lecteur. L'aspect éthique est immédiatement présenté par « l'énergie particulière du mot offrir ». Il s'agit bien sûr des connotations religieuses et morales. Et vers la fin, voici que, bizarrement, réapparaît en filigrane la définition de Girard :

G 36

R96

<p>1. Présenter désigne proprement l'acte de la volonté qui transporte actuellement la propriété de la chose.</p>	<p>2. mais sans aucune autre circonstance marquée, sans désigner aucun accessoire, ni la qualité de la chose présentée ...</p>
<p>2. Présenter désigne proprement l'action extérieure de la main ou du geste pour livrer la chose dont on veut transporter la propriété ou l'usage</p>	<p>1. Présenter n'exprime que l'idée simple et nue d'exposer devant quelqu'un ou de lui tendre une chose pour qu'il la prenne, qu'il agrée, qu'il accueille ...</p>
<p>3. Offrir exprime particulièrement le mouvement du cœur qui tend à ce transport.</p>	<p>3. Offrir exprime l'action de proposer ou d'engager à agir, mais particulièrement des choses agréables, utiles, intéressantes, importantes, et même avec empressement, ardeur, zèle, dévouement, ainsi que pour prouver ses sentiments particuliers...</p>
	<p>4. Vous présentez toujours avec grâce</p>

	ce que vous offrirez de tout votre cœur
--	---

Cette entrée (R96) dense d'exemples synonymiques enchâssés les uns dans les autres, à forme de feuilleté, se termine sur une note métalinguistique et en quelque sorte justificative :

Que de choses dans un mot ! c'est ma réponse à ceux qui se récrieront sur la longueur de certains articles de cet ouvrage ; je pourrais même répondre : *Je n'ai pas tout dit, je n'en ai pas même assez dit*. Les applications des termes ne sont-elles pas du moins trop multipliées ? A cela, j'ai un mot à dire ; je ne viens à bout de me convaincre de la justesse de mes idées et de les inculquer assez avant dans mon esprit, qu'à force d'en multiplier et d'en varier les preuves.

4. Conclusion

Dans les exemples que nous avons proposés, nous avons cité les articles parus dans l'édition de Girard 1718, à savoir *La Justesse*, or il est plus que probable, que Roubaud n'ait connu que les deux volumes de Beauzée 1769, et nous savons que le

premier volume de Beauzée est celui relatif à l'édition 1736, voire à celle de 1740. Nous avons pensé toutefois qu'il était intéressant d'en voir la progression formelle et sémantique.

Pour l'abbé Roubaud, l'un des problèmes majeurs est la corruption de la langue, avec l'appauvrissement systématique qu'il s'ensuit et c'est dans cette perspective que son esprit critique va édifier son dictionnaire. L'abondance lexicale et la richesse de pensée que Roubaud déploie (et nous soulignerons également une certaine tendance à la poésie qu'il utilise souvent pour mieux colorer sa pensée) font de lui un auteur singulier qui n'a pu qu'enrichir les connaissances de la lexicographie française. Girard quant à lui a eu le mérite d'indiquer le chemin à suivre.

Les deux hommes sont différents et différentes sont les périodes auxquelles ils se rattachent, l'un vit en pleine Régence, - la conversation et la galanterie sont au coeur même de ses définitions -, l'autre traverse la tempête révolutionnaire et met en marche avec vigueur la force de la raison.

Néanmoins, malgré les critiques que Roubaud a faites à Girard, malgré les divergences incontestables des points de vue linguistiques et liés à la diachronique, au nom d'une perfection lexicale, d'une justesse lexicale qui accompagne celle de la pensée, Roubaud considère son prédécesseur comme l'auteur d'une œuvre indispensable pour poursuivre le parcours vers une lexicographie moderne.